

Formulaire ENV IN16

Commune :

Nom du requérant :

Liste des substances, produits, bains et déchets spéciaux

Désignation ①	Formule chimique ②	Numéro ③	Etat physique ④	Mode de stockage ⑤	Quantité unitaire ⑥	Quantité totale ⑦	Mode de transport ⑧	SQ ⑨	OPAM ⑨

D'autres formes de formulaire, comme des extraits informatiques avec contenu correspondant, sont aussi admises. Quelque soit la présentation des données (formulaire, extrait informatique), le document retourné doit être dûment daté et signé.

Par la présente, j'atteste que les informations ci-dessus sont conformes à la réalité :

Lieu et date :

Timbre et signature :

Formulaire ENV IN16**Désignation ①**

- **Substance ou produit** : mentionnez le nom chimique et la concentration
- **Nom fantaisie ou commercial** : indiquez le nom, la concentration et joindre la fiche de données de sécurité
- **Déchets spéciaux** : mentionnez sa désignation
- **Bains utilisés dans les ateliers** (ex : nettoyage, placage, dégraissage, trempage, etc.) : mentionnez la nature chimique du bain, sa concentration et joindre la fiche de données de sécurité
- Les **bains usagés** sont des déchets spéciaux à identifier par le code et la désignation OMoD

Formule chimique ②

- **Substance ou produit** : indiquer la formule chimique
- **Mélange** : joindre la fiche de données de sécurité
- **Déchets spéciaux, bains utilisés dans les ateliers et bains usagés** : laisser en blanc

Numéro : CAS / ONU / OFSP / OMoD ③

- **Substance ou produit** : indiquer le numéro CAS, ONU ou OFSP-T
- **Nom fantaisie ou commercial** : indiquer le numéro CAS, ONU ou OFSP-T
- **Déchets spéciaux** : indiquer le numéro OMoD
- **Bains utilisés dans les ateliers** : indiquer le numéro CAS, ONU ou OFSP-T
- **Bains usagés** : indiquer le numéro OMoD

Etat physique ④

- Solide (**S**), Liquide (**L**) ou Gazeux (**G**)
- Si un produit est stocké sous différentes formes physiques, vous devez toutes les mentionner séparément

Mode de stockage ⑤

- Solides : flacon, sac, fût, big bag, silo
- Liquides : bouteille, récipient (< 450 litres), fût, réservoir (> 450 litres), bain
- Gaz : cylindre, citerne fixe, citerne mobile

Quantité unitaire ⑥

- Quantités par mode de stockage (ex : sac de 50 kg, citerne de 2'000 litres,...)
- Quantité exprimée préférentiellement en kg, pour tout état physique de la matière (solide, liquide ou gaz)

Quantité totale ⑦

- Par quantité totale, on entend la somme des quantités unitaires qui se trouvent sur une même aire d'exploitation à un moment donné (même si le produit n'est stocké que quelques jours)
- Il ne s'agit pas de la quantité moyenne ou du stock actuel mais de la quantité maximale susceptible d'être stockée et/ou utilisée à tout moment
- Quantités exprimée obligatoirement en kg, pour tout état physique de la matière (solide, liquide ou gaz)

Mode de transport ⑧

- Camion, camion citerne, train, autre (préciser)

SQ – OPAM ⑨

- Laisser en blanc

Pour plus de renseignements :

Office de l'environnement – Chemin du Bel'Oiseau 12, Case postale 69 – CH-2882 Saint-Ursanne
t +41 32 420 48 00 – f +41 32 420 48 11 – secr.env@jura.ch